



ifce

ifce | les Haras nationaux | le Cadre noir
institut français
du cheval
et de l'équitation

Règlement Général Championnat de France AFCM

Vichy – 2 & 3 août 2025
Stade équestre du Sichon

I - MODALITÉS GÉNÉRALES

La dynamique générale de l'AFCM consiste à promouvoir un Cheval Miniature sain, équilibré et élégant. Il doit l'être aussi dans les allures et sa capacité à travailler, afin de démontrer au public ou aux amateurs que ce cheval n'est pas seulement une beauté plastique ou fragile.

Chaque équidé possède un potentiel sportif que son propriétaire pourra développer s'il s'en donne les moyens. Certains modèles sont faits pour travailler, d'autres moins. Les politiques de sélection dans les élevages sont étroitement liées avec le choix de faire travailler les chevaux ou de ne pas le faire.

A. LES CHEVAUX

Pour participer, les chevaux devront :

- être pucés et en possession de leur **livret SIRE** ou **passport avec n° SIRE**
- être à jour de leur protocole de **vaccination Grippe/Tétanos**
- être en bonne condition physique, toilettés, pieds parés, tonte facultative, crinière naturelle & tresses autorisées, maquillage toléré
- avoir accès à du fourrage et de l'eau à volonté dans leur box

Pour les poulains, **la tonte n'est ni anodine ni obligatoire**. Chacun doit se poser la question de la protection qui pourra être donnée à son poulain dans les mois qui suivront le concours.

Il n'est pas possible d'inscrire son cheval à plus de 5 classes Travail.

Il est formellement interdit de :

- tondre les vibrisses
- d'user d'outils de sudation (neckwrap, bellywrap, etc.)
- d'administrer des drogues, des stimulants
- créer des "extensions" dans la queue ou la crinière, teindre les muqueuses ou les crins ou d'agir dans le sens de toute modification de l'apparence physique

Toute brutalité et mauvais traitement à l'égard des chevaux sont proscrits et éliminatoires sur décision du président de jury. Les auteurs de toutes formes de violences sont passibles de sanctions.

Le mauvais traitement peut se définir comme le fait d'infliger, intentionnellement ou non, une souffrance ou un inconfort inutile à un cheval tel que :

- Cravacher un cheval de façon excessive
- Frapper un cheval avec la main, le pied, la longe
- Concourir avec un cheval dont l'état physique est inadapté, épuisé, en déficit ou excès pondéral, boiteux, blessé, malade, etc.
- Concourir avec une jument suitée dans les épreuves Travail
- Utiliser un dispositif ou un équipement qui cause une douleur au cheval

Lors de la toise, un contrôle de l'alignement des tables dentaires et de présence des testicules chez les mâles sera réalisé. Une mesure du vide sous sternal sera également prise pour l'information des juges et la gestion des données sur la race Cheval Miniature.

TOISAGE

Classes A : 89,5 cm maximum au garrot osseux

Classes B : 1 m maximum au garrot osseux

<i>Tableau des tailles estimatives au garrot osseux à ne pas dépasser</i>		
ÂGES	CLASSES A	CLASSES B
Foals	79.5 cm	89.5 cm
Yearlings	84.5 cm	94.5 cm
2 ans	87 cm	97 cm
3 ans	88.5 cm	98.5 cm
4 ans	89 cm	99.5 cm
5 ans et +	89.5 cm	100 cm

En cas d'erreur sur la toise lors de l'inscription et constatée à votre arrivée, le cheval sera reclassé dans la catégorie adéquate ou disqualifié s'il dépasse 1 m.

B. LES INSCRIPTIONS & PARTICIPANTS

Les inscriptions se feront en ligne sur le site de l'AFCM **jusqu'au 5 juillet 2025**.

Les dossiers devront être complets et le paiement effectué avant votre arrivée sur place.

- **12 €** par cheval et par classe **pour les membres AFCM**
- **18 €** par cheval et par classe **pour les non-membres AFCM**
- **50 €** par boxe pour le week-end (paille et foin fournis)
- **40 €** par boxe vide pour le week-end (foin fournis)
- **15 €** par sac de copeaux (pour ceux qui ne souhaitent pas de paille)
- **50 € de caution par un chèque à apporter le jour de votre arrivée**

En cas d'annulation de participation au championnat en toute dernière minute, toute réservation effectuée ne sera pas remboursée, **sauf cas avérés de forces majeures**.

La tenue du handler devra être adaptée et propre. **Il devra être vêtu de blanc dans son intégralité pour l'ensemble des classes à l'exception de celles Costume, Spectacle et Attelage Dressage**. Chaussures noires tolérées, tee-shirts interdits. Les brassards devront être portés sur le bras droit.

Casque ou bombe obligatoire pour les handlers mineurs et pour tout handlers sur les classes d'Attelage.

Il est conseillé de contracter une assurance responsabilité civile pour les risques liées à la possession d'un cheval et à sa participation à une manifestation publique. L'AFCM décline toute responsabilité en cas de vol, fugue, maladie, atteinte, morsure ou coup occasionnés par votre cheval, et en quelque cause que ce soit.

ACCUEIL

Les arrivées se feront jusqu'au vendredi 1^{er} août 14h, il vous sera possible d'arriver dès le jeudi après-midi. Merci de bien indiquer votre jour et heure d'arrivée au moment de votre inscription.

Des douches et sanitaires sont à votre disposition au sein du stade, merci de garder les locaux propres. Camping-cars tolérés et tentes interdites.

Le repas du vendredi soir est **offert pour les membres AFCM** et au prix de **12 € pour les non-membres**.
Menu 2025 : Repas auvergnat (apéritif, truffade & crudités, dessert)

C. PUBLICITÉS & SPONSORING

Nous vous proposons plusieurs formules pour mettre en valeur votre activité, votre élevage, vos services/prestations et soutenir ce championnat.

- Réserver un emplacement dans le programme imprimé au format A5 + dématérialisé sous forme d'un PDF. A partir de **20 €** pour ¼ de page, puis **30 €** pour ½ page et **40 €** pour une pleine page. Vos visuels seront à envoyer **avant le 5 juillet 2025**.
- Sponsoriser une classe en nous permettant d'acheter des lots qui seront offerts aux vainqueurs. **Tarif unique de 50 €**. Ce soutien vous donnera droit à une annonce au micro et à l'insertion de votre logo dans le programme.
- Sponsoriser le championnat dans son ensemble par le biais de nos différentes formules. **Tarif à partir de 150 €**. Demandez-nous la plaquette d'informations.

II - MODALITÉS DES CLASSES MODÈLE&ALLURES

Les jugements se font sur la conformation et les allures des chevaux au regard du standard. Les grilles de notation détaillent les points suivants :

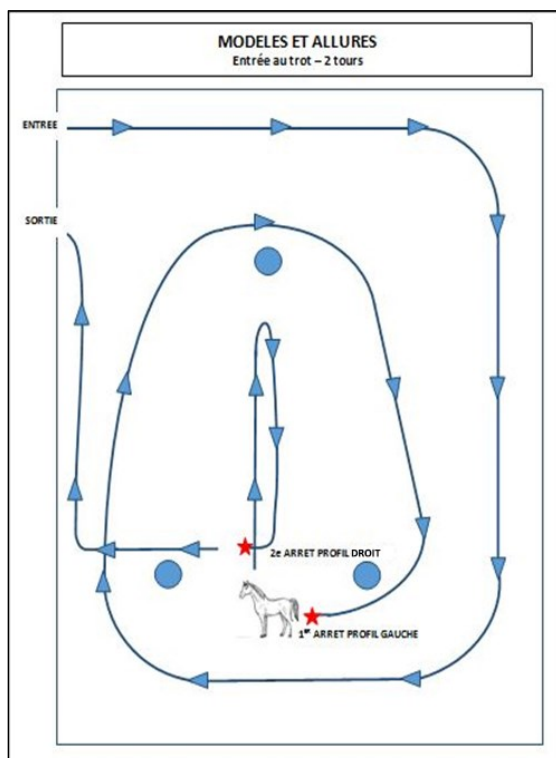
- **Modèle & Construction** : tête, encolure, avant-main, garrot-dos-rein, arrière-main
- **Membres** : antérieurs, postérieurs, pieds, articulations
- **Allures** : souplesse, amplitude, engagement, équilibre, impulsion
- **Impression d'ensemble** : présence, chic, homogénéité du modèle, type, présentation, toilettage

La moyenne des notes des juges donne la note définitive puis son classement dans sa catégorie. En cas d'ex-aequo un juge est tiré au sort et désigne le meilleur cheval sur les deux.

Dans le cas d'un nombre inférieur de 3 participants par classe, l'AFCM se réserve le droit de regrouper les chevaux par tranches d'âge ou de sexe.

Les résultats obtenus en M&A sont éligibles au calcul du classement TOP TEN.

DÉROULEMENT DES MODELES ET ALLURES



Les chevaux doivent être présents dans le paddock de détente 10 minutes avant leur passage. Un participant qui ne serait pas là à l'heure de son passage sur le ring se verra disqualifié.

- Le cheval sera calme & **correctement placé**, ni campé, ni sous-lui.
- **Cravaches & sticks interdits**
- Embouchure simple possible à partir de 3 ans
- Il est **interdit de toucher aux membres** pour les placer, **il est également interdit de donner de petits coups sur la longe pour redresser la tête de son cheval.**
- **Pénalités : 1 pt si à-coup donné au licol et/ou cheval présenté campé.**

A l'issue des classes de Modèles & Allures, les podiums suivants désigneront les médaillés d'Or, Argent & Bronze :

TROPHÉES MEILLEURS JUNIORS MÂLES/FEMELLES (yearlings et 2 ans)

TROPHÉES MEILLEURS SENIORS MÂLES/FEMELLES (3 et 4 ans, 5 ans et +, 12 ans et +)

TROPHÉES MEILLEURS FOALS MÂLES/FEMELLES

Les 1^{er} & 2^{ème} de chaque classe seront rappelés sur le ring devant le jury et seront jugés par comparaison.

REMARQUES ET PARTICULARITÉS

- **Robes** : Classes jugées sur l'harmonie de la robe (7 points) la conformation (2 points), la présentation et la préparation du cheval (1 point)
- **Costumes** : Classe jugée sur l'originalité du costume (4 points), sa recherche (2 points), le tandem présentateur-cheval (2 points), la présentation (2 points)
- **Poulinières suitées** : Les foals doivent porter un licol, les poulinières rentrent avec leurs foals en même temps. Elles sont notées sur 10 (harmonie des morphotypes mère et foal).

II - MODALITÉS DES CLASSES TRAVAIL

A. CLASSE LIBERTY

Évolution en liberté dans un paddock fermé, sur airs de musique choisis si souhaités par leurs propriétaires. Le cheval ne doit pas être touché pendant qu'il évolue. Le jugement est effectué sur les allures naturelles (6 pts) et le style (2 pts) du cheval pendant 1.5 mn (trot et galop). Vous disposerez ensuite d'une minute pour le rattraper (2 pts).

Stick seul autorisé, tout autres dispositifs interdits. Il est interdit de toucher son cheval sous peine de disqualification immédiate.

B. CLASSE CHALLENGE JUNIOR

- Jusqu'à 12 ans. **Casque** ou **bombe obligatoire**.
- Trois épreuves pour un challenge complet : un M&A, un PTV et un Jumping (20 cm de hauteur)
- Reconnaissance du parcours à pied avec le chef de piste avant chaque épreuve

Notation du Challenge Junior :

- Chaque épreuve sera notée sur 100 points. A l'issue des 3 épreuves, une moyenne des 2 meilleures notes permettra d'obtenir la note finale.
- En cas d'ex-aequo sur les points, les juges désigneront le vainqueur en fonction du comportement du couple (complicité).

Les résultats obtenus sont éligibles au calcul du classement CHALLENGE JUNIOR.

C. CLASSE PTV & PTV 2 ANS

- Reconnaissance du parcours à pied avec le chef de piste
- Parcours chronométré de **10 obstacles variés** (exemple : serpentine, piscine, talus, van, van pont à bascule, reculer, bottes de paille, portillon, etc.)
- **Allures libres**.
- **Ne pas sauter les obstacles avec les chevaux**, le handler doit passer à côté de l'obstacle.

Notation du PTV :

- Un parcours de 10 obstacles sans faute donne 100 points.
- Pénalités : **10 pts par obstacle franchi par le handler, 5 pts par barre tombée, refus, ou obstacle mal franchi, 3 refus provoquent l'élimination du candidat.**
- En cas d'ex-æquo sur les points, le chrono départage. En cas d'ex-æquo de chrono, les juges désigneront le vainqueur en fonction du comportement du cheval (franchise).

Les résultats obtenus en PTV sont éligibles au calcul du classement TOP TEN & du PERFORMANCE.

D. CLASSE SPECTACLE

- Scène libre le samedi soir.
- **La durée maximale d'exécution est de 4 minutes.**

Notation du Spectacle :

- Le podium se fera à l'applaudimètre du public.
-

E. CLASSE JUMPING & HUNTER

- **Les chevaux doivent avoir 3 ans révolus.**
- Reconnaissance du parcours à pied avec le chef de piste.
- **Ne pas sauter les obstacles avec les chevaux**, le handler doit passer à côté de l'obstacle.
- **Jumping** : Parcours chronométré de **10 obstacles** au trot ou galop. Hauteur des obstacles comprise entre 50 et 60 cm pour les tailles A et entre 60 et 70 cm pour les tailles B. Barres d'appel à 20 cm du pied de l'obstacle.
- **Hunter** : Parcours de **10 sauts** au trot ou galop. Hauteur des obstacles comprise entre 30 et 40 cm pour les tailles A et entre 40 et 50 cm pour les tailles B. Barres d'appel à 20 cm du pied de l'obstacle.

Notation du Jumping :

- Un parcours de 10 sauts sans fautes donne 100 points.
- Pénalités : **5 pts par barre tombée ou refus, 2 pts si cheval embarque, 3 refus provoquent l'élimination du candidat.**
- En cas d'ex-æquo sur les points, le chrono départage. En cas d'ex-æquo de chrono, les juges désigneront le vainqueur en fonction du comportement du cheval (coup de saut).

Notation du Hunter :

- Un parcours de 10 sauts sans fautes donne 100 points.
- Pénalités : **5 pts par barre tombée ou refus, 2 pts si cheval embarque, 3 refus provoquent l'élimination du candidat.**
- En cas d'ex-æquo sur les points, la note de précision du tracé départage. En cas d'ex-æquo sur cette note, les juges désigneront le vainqueur en fonction du comportement du cheval (coup de saut).

Les résultats obtenus en Jumping & Hunter sont éligibles au calcul du classement TOP TEN & du PERFORMANCE.

F. CLASSE SAUT EN LONGUEUR

- **Classe gratuite.**
- **Les chevaux doivent avoir 3 ans révolus.**
- Dispositif placé dans un rond d'Havrincourt et composé d'un 1^{er} vertical à 30 cm de hauteur puis d'un oxer avec une distance de 3,5 m entre les deux sauts (une foulée).
- Détente du cheval avec barres posées au sol puis : 2 passages avec l'oxer à 50 cm, 2 passages avec l'oxer à 60 cm, 2 passages avec l'oxer à 70 cm.
- La hauteur maximale peut ne pas être atteinte à l'appréciation du jury et/ou du propriétaire si ce dernier estime que le cheval n'est pas suffisamment prêt et ce afin de préserver l'intégrité physique et mentale de l'animal.

Notation du Saut en Liberté :

- Chaque saut sera noté sur 10 points : 5 points pour l'équilibre/les moyens sur le saut, 3 points sur le style et 2 points sur le comportement.
- Pénalités : **5 pts par barre tombée ou refus, 3 refus provoquent l'élimination du candidat.**

G. CLASSE LONGUES RÊNES

- **Les chevaux doivent avoir 2 ans révolus.**
- Reconnaissance du parcours à pied avec le chef de piste.
- Stick ou fouet d'attelage autorisé.
- Parcours chronométré de **5 obstacles et/ou figures de dressage variés** (exemple : serpentine, reculer, ramasser un objet, cercle au galop, sonner une cloche, passer une bâche, etc.).
- **Mors interdit avant 3 ans.**

Notation des Longues Rênes :

- Un parcours de 5 obstacles sans fautes donne 100 points.
- Pénalités : **10 pts par refus, 3 refus provoquent l'élimination du candidat.**
- En cas d'ex-æquo sur les points, le chrono départage. En cas d'ex-æquo de chrono, les juges désigneront le vainqueur en fonction du comportement du cheval (maniabilité).

Les résultats obtenus en Longues rênes sont éligibles au calcul du classement TOP TEN & du PERFORMANCE.

H. ATTELAGE TREC-MANIABILITÉ

- **Les chevaux doivent avoir 4 ans révolus pour l'Attelage.**
- Reconnaissance du parcours à pied avec le chef de piste.
- Stick ou fouet d'attelage autorisé.
- **Casque ou bombe obligatoire pour l'Attelage.** L'équipement du cheval doit être **complet et correctement réglé** (présence d'un reculement, traction par les traits et non la sellette).
- Parcours chronométré de **5 obstacles variés** (exemple : serpentine, reculer, ramasser un objet, passage de portes, sonner une cloche, passer une bâche, etc.). L'écartement des portes sera de + 20 cm par rapport l'empâtement des voitures.

Notation de l'Attelage Trec-Maniabilité :

- Un parcours de 5 obstacles sans fautes donne 100 points.
- Pénalités : **10 pts par refus, 3 refus provoquent l'élimination du candidat.**
- En cas d'ex-æquo sur les points, le chrono départage. En cas d'ex-æquo de chrono, les juges désigneront le vainqueur en fonction du comportement du cheval (maniabilité).

Les résultats obtenus en Attelage Trec-maniabilité sont éligibles au calcul du classement TOP TEN & du PERFORMANCE.

I. ATTELAGE DRESSAGE

- **Les chevaux doivent avoir 4 ans révolus.**
- Stick ou fouet d'attelage autorisé.
- **Casque ou bombe obligatoire.**
- L'équipement du cheval doit être **complet et correctement réglé** (présence d'un reculement, traction par les traits et non la sellette).
- Sur une piste d'environ 20 x 40 m, le meneur doit dérouler une reprise de dressage apprise au préalable et composée de plusieurs figures classiques de dressage (voltes, changement de main, serpentine, trot allongé, galop en cercle, etc).
- La reprise de dressage écrite sera communiquée quelques semaines avant le concours.
- Les meneurs doivent être vêtus le plus élégamment possible.

Notation de l'Attelage Dressage :

- Un parcours de 10 figures sans fautes donne 100 points.
- Pénalités : **5 points par figure mal exécutée et 10 points par erreur de parcours.**
- En cas d'ex-æquo sur les points, l'élégance et l'harmonie du couple départagent.

Les résultats obtenus en Attelage Dressage sont éligibles au calcul du classement TOP TEN & du PERFORMANCE.

III - MODALITÉS DES PODIUMS

A. TOP TEN

Pour figurer dans le classement général du Top Ten, les chevaux inscrits en **Modèles & Allures** devront participer à au moins deux des classes **Travail** suivantes :

- **PTV**
- **Hunter**
- **Jumping**
- **Longues rênes**
- **Attelage Trec-Maniabilité**
- **Attelage Dressage**

Si le cheval fait plus de deux de ces classes Travail, ce sont les 2 meilleurs notes qui seront retenues. En cas d'ex-aequo, c'est la note et le classement de Modèle & Allures qui départageront les chevaux.

Les Mini d'Or, Argent et Bronze seront calculés en fonction du standard de race (50 %) et de l'aptitude au travail (25 % + 25 %) en faisant une moyenne de la note de M&A et des 2 classements obtenus en Travail.

Un cheval ayant remporté le Mini d'Or deux années de suite ne sera pas éligible la troisième année. Les 3 premiers chevaux du Top ten ne pourront pas concourir pas pour le Performance.

B. PERFORMANCE

Pour figurer dans le classement Performance, les chevaux devront participer à au moins deux des classes Travail suivantes :

- **PTV**
- **Hunter**
- **Jumping**
- **Longues rênes**
- **Attelage Trec-Maniabilité**
- **Attelage Dressage**

Si le cheval fait plus de deux de ces classes Travail, ce sont les 2 meilleurs notes qui seront retenues. En cas d'ex-aequo, ce sont les classements sur ces deux épreuves qui départageront les chevaux.

Les médaillés d'Or, Argent et Bronze Performance seront calculés en fonction de l'aptitude au travail (50 % + 50 %) en faisant une moyenne des 2 classements obtenus.

C. MEILLEUR REPRODUCTEUR

Pour être éligible au trophée Meilleur Reproducteur Mâle/Femelle, au moins deux produits du cheval concerné doivent avoir été présentés dans les classes de Modèles & Allures correspondant à leur âge. Si plus de deux produits ont été présentés, ce sont les 2 meilleures notes qui seront retenues pour établir une moyenne et désigner le Meilleur Reproducteur de l'année.

Si le reproducteur n'est pas présent lors du concours, un document vétérinaire garantissant les points suivants sera nécessaire :

- Attestation de toise
- Attestation de bonne dentition
- Attestation de testicules descendus pour les étalons de plus de 5 ans

D. CHALLENGE JUNIOR

Pour être éligible au trophée Challenge Junior, les couples handler/cheval devront avoir participé aux 3 épreuves du challenge : M&A, PTV et Jumping.

Ce sont les 2 meilleures notes qui seront retenues pour désigner le Champion Challenge Junior.